

MINI-MOUSSE

Multi-Accueil
71, rue de la Tour d'Auvergne
37000 TOURS
Tél: 02 47 44 10 50
e.mail : infos@minimousse.fr

Projet d'établissement



FONCTIONNEMENT

- La structure multi-accueil MINI-MOUSSE accueille 26 enfants de 15 mois à 6 ans, les enfants scolarisés viennent les mercredis et vacances scolaires.
- Elle est ouverte de 7H45 à 18H45 sans interruption sauf Samedi et Dimanche.
- Les déjeuners et goûters y sont assurés.
- Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial fixés selon le barème de la CNAF, jusqu'au 4 ans de l'enfant, au delà de 4 ans une autre tarification, qui nous est propre, sera appliquée.
- L'équipe éducative se compose de 9 personnes:
 - Une Directrice (DUT Carrières Sociales)
 - Une Monitrice-éducatrice, adjointe à la directrice
 - Une Educatrice de Jeunes Enfants
 - Cinq Auxiliaires petite enfance dont un titulaire d'un diplôme d'Auxiliaire de puériculture, trois titulaire d'un BEP Sanitaire et Social et d'un CAP Petite Enfance et une Auxiliaire en cours de formation (VAE) préparant au diplôme d'Auxiliaire de puériculture.
 - Une assistante d'animation avec expérience en structure petite enfance.

La Directrice assure la gestion et la comptabilité et se partage, avec son adjointe, les tâches administratives, l'intendance et l'organisation, toutes deux sont aussi amenées à encadrer les enfants lors des activités et repas et à assurer les soins d'hygiène.

L'Educatrice de Jeunes-Enfants (EJE) est chargée de l'animation et de la coordination sur le plan pédagogique et éducatif

.

Les auxiliaires assurent le bien-être et l'éveil des enfants en collaboration avec l'EJE.

En permanence, 5 professionnelles encadrent chacune un groupe de 5 ou 6 enfants.

Une cuisinière vient confectionner sur place les déjeuners.

L'équipe éducative accueille régulièrement des stagiaires.

L'équipe se réunit régulièrement afin d'évoquer les différents problèmes d'organisation, les éventuelles difficultés rencontrées, et mettre en place les projets éducatifs .

Deux réunions avec les parents sont organisées en début et en fin d'année. Les parents, en tant que membres, sont également conviés à assister à l'Assemblée Générale de l'Association. Ils élisent le bureau, émettent des souhaits, votent les modifications importantes : cotisation, amplitude horaire, projet d'établissement, investissement...

LOCAL

Un "particulier" de 200 m2 situé au cœur de la ville de TOURS dans le quartier Velpeau.

La répartition est la suivante:

- Un hall d'entrée
- Une salle aménagée de tables pour les activités et les repas
- Une cuisine
- Un vestiaire enfants.
- Trois salles de jeux dont une salle axée sur le langage.
- Un atelier de peinture et activités salissantes
- Deux salles de repos transformables en une grande salle de motricité
- Trois salles d'eau et toilettes pour enfants
- Des toilettes adultes
- Un bureau
- Une chambre de repos.

Un jardin clos de 700 m2 comprenant une pelouse avec jeux extérieurs, jardin potager, jardin aromatique, arbres fruitiers et d'ornements, tunnel en osier, bac à sable et animaux de basse-cour : poules, lapin, vivants dans des enclos accessibles aux enfants.

PROJET EDUCATIF

IMPORTANCE D'UNE PERIODE D'ADAPTATION

L'adaptation est une étape importante pour un bon séjour à la crèche, tant pour l'enfant que pour les parents et les professionnels.

Le parent doit avoir une entière confiance envers la structure et son personnel, si le parent est rassuré, il positivera le placement en crèche et l'enfant appréhendera moins la séparation.

Cette période se déroule généralement sur deux semaines mais peut-être modulée selon le désir et/ou le besoin de l'enfant et de sa famille. Durant cette période l'enfant a une personne référente qu'il garde environ trois semaines. Cela lui permet de découvrir les locaux de prendre contact avec les adultes et les autres enfants en douceur.

Les premiers moments passés à la crèche se font avec le ou les parents, ceux-ci peuvent ainsi sentir l'ambiance de la crèche, discuter aisément avec le personnel, observer la façon de travailler de l'équipe...

Au cours de la deuxième séance, il y a une courte séparation (1h environ), afin que l'enfant comprenne que son parent revient le chercher et ne l'abandonne pas. Il est important de prévenir l'enfant que son père ou sa mère s'en va et reviendra le chercher. Nous insistons sur le fait que l'enfant et le parent se disent au revoir, même si ce moment semble difficile à vivre pour l'un et l'autre, mais il devient vite un rituel sécurisant.

Puis nous allongeons les moments passés à la crèche, demi- journée avec ou sans repas, puis petite journée. Au début, nous veillons à ce que l'enfant parte avant ou en même temps que la plupart des enfants pour éviter le sentiment d'abandon.

UNE JOURNEE D'UN ENFANT A LA CRECHE

MINI-MOUSSE est avant tout un lieu d'éveil et de communication

- permettant à chaque enfant de s'exprimer librement, de prendre conscience de son corps et de développer son autonomie, tout en s'initiant à la vie de groupe;
- permettant d'assurer pour l'enfant une transition douce entre la famille et l'école et de faciliter l'insertion scolaire.
- permettant d'être à l'écoute des familles pour un mieux-être des enfants.

EMPLOI DU TEMPS :

- 7H45-9H15 : Accueil des enfants : Jeux libres et histoires.
- 9H15-11H15 : Goûter, change, activités structurées et libres
- 11H15-12H30 : Repas en deux groupes.
- 12H30-15H30 : Sieste, activités, jeux
- 15H30-18H : Goûter en deux groupes, Activités.
- 18H-18H45 : Jeux libres, Départ



L'ACCUEIL

Accueillir un enfant est un moment important. La petite taille du groupe et le caractère familial ont pour but de sécuriser l'enfant facilitant ainsi son intégration dans le groupe tout en préservant son individualité.

La relation triangulaire parents-enfant-personnel éducatif permettra l'échange d'informations sur la vie de l'enfant à la maison: sommeil, repas, santé,...

L'enfant choisira de se rendre directement vers un jeu, d'aller dans les bras de l'adulte, ou vers ses copains.

Il est essentiel que le parent exprime son départ de la crèche, nous proposons souvent à l'enfant de faire un signe d'au revoir par la fenêtre. Par ce geste, l'enfant est acteur et subit moins la séparation, ce moment est aussi le prolongement du contact physique avec son parent, ils se quittent en douceur.

LES REPAS



Les repas sont variés et équilibrés, confectionnés avec des produits frais.

Il est primordial de confectionner nos repas, nous pouvons ainsi nous adapter aux enfants en fonction de leur âge (viande mixée ou en morceaux), de leur problèmes de santé (allergie, maladie ponctuelle), et du choix religieux ou idéologique des parents (régime végétarien).

Nous faisons un travail pédagogique autour de l'alimentation et du repas : nous observons et cuisinons les légumes que les enfants ont fait pousser dans le potager, nous utilisons les plantes aromatiques pour la confection des plats, nous préparons les gâteaux d'anniversaire ou confectionnons quiche, pain, biscuits...

La cuisine est attenante à une salle d'activité servant de salle à manger et les enfants peuvent ainsi observer la cuisinière à son travail, grâce à un oculus situé à leur hauteur dans la porte de séparation, et perçoivent les odeurs des plats en préparation, comme à la maison.

Un goûter est donné le matin entre 9H15- 9H30 et l'après-midi entre 15H45 16H15.

Les goûters sont préparés sur place par le personnel. (fruits, produits laitiers, biscuits, tartines, ...).

Le déjeuner a lieu en deux services à 11H15 et à 11H45.

Un enfant peut avoir la responsabilité de mettre le couvert afin de développer son autonomie.

Avant de se mettre à table, les enfants rangent les jouets et se lavent les mains (apprentissage de la propreté).

Le repas doit être un moment privilégié de plaisir et d'échanges entre les enfants eux-mêmes, et avec les adultes.

Un soin particulier est apporté à la présentation des plats afin de mettre l'enfant en appétit et de développer son goût et son sens de l'esthétique.

L'enfant est sollicité pour goûter aux aliments présentés. Il n'est pas forcé d'en manger s'il n'aime pas.

LE SOMMEIL

Les enfants font la sieste après le repas (vers 12H30)

Ils sont déshabillés, changés, vont sur le pot pour les plus grands, cherchent leur ".doudou" et s'installent sur le matelas qui leur est destiné (toujours placé au même endroit pour que l'enfant ait un point de repère).

Un adulte est présent durant toute la sieste dans chaque salle. Les enfants se réveillent spontanément et sont descendus au rez-de-chaussée au fur et à mesure pour être habillés afin de respecter le sommeil des enfants qui dorment encore. La sieste se termine vers 15H30.

Les enfants malades ou fatigués peuvent être couchés en dehors de la période de sieste dans une petite chambre.



LA PROPRETE

L'éducation de la propreté se fait après dialogue avec les parents, au rythme de l'enfant, en douceur. Il faut qu'il y ait continuité avec les pratiques des parents à la maison.

L'enfant va sur le pot quand il est prêt, quand il le décide. Mais différents signes nous indiquent que l'enfant est prêt à devenir propre : il est gêné quand sa couche est sale, il mouille de moins en moins sa couche et il fait souvent dans le pot ou les WC. L'imitation des plus grands aide à cet apprentissage, mais la meilleure méthode est sans doute celle qui permet à l'enfant d'être acteur dans le contrôle de son corps, elle est basée sur la confiance et reconnaît l'enfant en temps que personne ayant des capacités et responsable de son corps. Elle permet à l'enfant de parvenir à se maîtriser lui-même, ce qui favorise la construction de son identité, l'acquisition de son autonomie et sa confiance en lui.

Il y a bien sûr une période transitoire, où le personnel doit penser à emmener très souvent l'enfant aux toilettes, quand il y a des oublis, nous lui expliquons que ce n'est pas grave. Quand il n'y a pas de contrainte imposée, en une semaine l'enfant devient propre en journée. Ce stade se situe aux alentours de 2 ans.



LE SUIVI MEDICAL

Les enfants ne sont accueillis qu'à partir de 15 mois, ils ont déjà un médecin traitant. Si cela est nécessaire, l'équipe peut se mettre en relation avec ce dernier ou faire appel au médecin référent de la structure ou au médecin de quartier, avec qui nous travaillons régulièrement.

Une surveillance médicale est assurée par un médecin qui se tient à la disposition de la crèche. Il se prononce, sur l'admission des enfants inscrits en **accueil régulier** (mi-temps et plus), après examen médical.

Pour les enfants atteints de maladie chronique, d'allergie, ou en situation de handicap, un projet d'accueil individualisé peut être établi entre la famille, l'établissement et le médecin avec un protocole en cas de médicaments à administrer.

En cas de problème de comportement : agressivité tenace, problème de sommeil..., nous conseillons aux parents d'en parler à leur médecin, ou de prendre contact avec une association proposant une aide psychologique ou un pédopsychiatre.

LE SUIVI QUOTIDIEN

Journellement, nous notons les informations données par les parents, en retour nous transmettons, au départ de l'enfant, le déroulement de la journée : activités, repas, sieste,, comportement, santé... De plus, les informations non-confidentielles sont inscrites sur un tableau, situé dans l'entrée, à la vue des parents.

En cas de problème particulier comme une difficulté d'adaptation, nous organisons une réunion avec l'équipe éducative et mettons en place des moyens pour résoudre ces difficultés, en partenariat avec la famille.

Nous sommes attentifs à tout changement de comportement durable et discutons avec les parents de l'action à mener

LES TEMPS D'EVEIL

Une animation permanente et un important matériel éducatif permettent aux enfants de choisir entre des activités variées, afin de répondre à leur soif de découverte et leurs différents besoins, selon le caractère et le stade d'évolution de chacun.

Quatre ou Cinq professionnelles (une éducatrice de jeunes enfants et des auxiliaires) sont présentes pour entourer, écouter, parler aux enfants, s'occuper de leur bien être et organiser les divers ateliers.

Chaque année un projet éducatif est défini par l'équipe et sert de fil conducteur aux différentes activités.

- Les Activités d'éveil et de création:

Dessin, peinture, collage, manipulations de matières diverses (pâte à modeler, terre, graines, sables, eau,...) ainsi que l'atelier cuisine ont pour objectif l'apprentissage des matières, la découverte de son corps, et des sensations physiques, tactiles, et olfactives, le développement de la créativité et l'acquisition du vocabulaire.



- Les Jeux et jouets éducatifs:

Puzzles, encastements, lotos, dominos, jeux de construction...font appel à la logique des enfants, les incitent à la réflexion, leur apprennent à jouer avec des partenaires.

Les perles, les clipos, duplos, les piquages...vont favoriser la motricité fine et l'imagination.

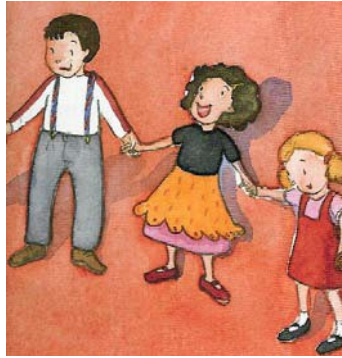
- Atelier musical, Danse:

Ces ateliers permettent à l'enfant de découvrir le monde sonore à partir d'une musique ou chanson ou d'instruments de musique, de développer son sens du rythme et d'être à l'aise dans son corps (schéma corporel).

Des instruments, essentiellement de percussion, sont régulièrement fabriqués par les enfants, et utilisés lors de séances musicales.

Régulièrement le personnel anime des goûters musicaux, des spectacles, des mini-concerts ou met en scène des contes sonores. La fête de la musique fait l'objet d'une animation particulière.

Un CD des comptines et chansons de Mini-mousse peut être fourni aux familles, sur demande.



- Les Activités motrices:

Les activités physiques (ramper, grimper,...) et rythmiques (jeux dansés) avec pour support des blocs de mousse, des éléments modulables, cerceaux, ballons, cordes, rubans, briques, ...) répondent aux besoins de l'enfant de découvrir ses capacités physiques, de dépasser les difficultés et de prendre confiance en lui, elles permettent également à l'enfant d'évoluer dans un espace ouvert mais en tenant compte des autres.

-Espaces activités de langage:

Des livres sont à disposition de l'enfant en permanence, il peut les regarder seul ou en compagnie de l'adulte, leur but est de familiariser l'enfant avec le livre. Cet endroit aménagé avec des coussins est propice à la relaxation et aux câlins.

Des séances de diapositives, un théâtre de marionnettes, un tapis de contes (support pour raconter des histoires), ainsi qu'une malle de déguisement et une trousse de maquillage permettent également à l'enfant d'enrichir son vocabulaire et son imagination. Toutes ces activités favorisent les échanges entre enfants.



- Salle de Jeux:

La maison de poupée, le coin cuisine, le garage, des jeux de construction permettent le développement de l'imagination, du langage, et de la communication.

Une partie de l'espace est aménagée d'une piscine à balles. Les enfants moins téméraires observent ceux qui apprécient cet espace moteur très ludique, puis se lancent confiants. La piscine devient vite un lieu d'échanges et de bien être corporel.

- Spectacles/Sorties:

Des sorties à l'extérieur ont lieu régulièrement:

- Marché le Jeudi matin.
- Bibliothèque, ludothèque dans le quartier.
- Cirque, spectacles (cinéma, marionnettes,...), expositions.
- Une journée à la ferme ...

- Activités de plein air:

Le jardin permet les activités suivantes:

- Activités motrices (éléments à escalader, toboggan, ballons,...).
- Jeux d'eau dans la piscine, avec arroseur (en été).
- Observation et entretien des éléments naturels: potager, arbres fruitiers, soins aux animaux (poules, lapin), cueillette de fruits en été,...



- Jeux dans le bac à sable.

- Quand le temps le permet, nous organisons, dans le jardin, des activités manuelles : peinture, collage, ou musicales : danse, chant..., les enfants s'expriment dans un espace ouvert, sur des supports différents s'inspirant parfois de l'environnement.

- Intervenants extérieurs:

Différents intervenants extérieurs (sculpteur, conteurs, musiciens, peintre) permettent à l'enfant de s'ouvrir aux autres et de favoriser la découverte de son corps, de ses sens, de son imagination et de son environnement. Quelquefois, nous profitons des aptitudes particulières des parents pour mettre en place une animation ponctuelle, par exemple : un concert suivi d'une présentation d'instruments, un atelier goût, un spectacle de cirque...

Ces intervenants permettent également au personnel d'enrichir ses connaissances. Il est possible qu'en complément de l'intervention auprès des enfants, s'organise un stage de formation pour adultes.

PROJET SOCIAL

La structure accueille toutes les familles désireuses d'inscrire leurs enfants. L'équipe prend en charge tous les enfants de la même façon, sans discrimination.

Elle peut parfois être amenée à un suivi particulier d'un enfant si un problème se pose. Dans le cas d'un placement conseillé par les instances administratives (Tribunal pour enfants, etc....) nous travaillons en relation avec :

- les éducateurs,
- l'assistance sociale du quartier dont dépend la famille...

Nous accueillons des enfants ayant une maladie chronique (allergie, problème respiratoire) ou un handicap compatible avec les contraintes d'infrastructure (escaliers, petites pièces...).

Nous avons élaboré un projet d'accueil régulier d'enfants en situation de handicap et travaillons en partenariat avec les Associations de parents et les organismes spécialisés d'aide aux handicapés (GEIST, CAMSP, Centre Ressource Autisme, ENH 37...)

Toutefois les enfants ayant un gros handicap moteur ne peuvent être accueillis dans notre structure, les locaux n'étant pas adaptés pour les recevoir.

Notre souplesse d'accueil permet à chaque famille de mettre son enfant à Mini-mousse selon ses besoins et de ne régler que le temps défini par un planning

Selon nos disponibilités, nous pouvons accueillir des enfants en urgence notamment pour les demandeurs d'emploi effectuant un stage ou une mission d'intérim...

Nous répondons essentiellement aux besoins du quartier, 80% de nos familles y résident, et les 20% restants y travaillent majoritairement (centre administratif du Champ-Girault).

RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Avec la Mairie de Tours :

Le local est propriété de la Ville, une convention de mise a disposition a été signée, les charges de chauffage et d'eau sont également prises en charge par la commune..

La Ville de Tours s'engage à soutenir financièrement les associations qui sont intégrée au Contrat Enfance signée avec la CAF Touraine.

L'association respecte les normes d'hygiène et de sécurité imposée par les services municipaux et départementaux. Des vérifications sont faites régulièrement par ces différents services.

Avec le Conseil Général :

La demande d'agrément est à faire auprès de cet organisme.

La structure fournit un état de présences des enfants, en conséquence, elle perçoit une Prestation de Service trimestrielle comptabilisée par heures de présence.

En fin d'année, l'Association doit transmettre des informations concernant la qualification et le temps de travail du personnel, des statistiques sur les demandes et les refus d'inscription...

Avec la Caisse d'Allocations Familiales :

Des relevés de présences d'enfants sont transmis afin de percevoir les Prestations de Service et les documents comptables et autres informations sont impérativement fournis après la clôture de l'exercice.

La prestation de service de la CAF s'ajoute à la participation des familles pour couvrir 66% de notre prix de revient.

La CAF peut accorder une aide financière pour l'investissement sur dossier déposé l'année précédant les travaux ou l'achat du gros matériel.

ACCUEIL DES 3-5 ANS

Les mercredis et vacances scolaires, nous accueillons des enfants scolarisés. La plupart ont profité auparavant de la structure crèche.

L'objectif est d'assurer une continuité entre la mini-crèche et l'accueil périscolaire ainsi les grands se sentent à la crèche comme "à la maison". Ce lieu représente un élément de stabilité et de sécurité, notamment aux enfants de 3-4 ans qui doivent s'adapter à l'école maternelle.

Nous formons des groupes d'âge homogène pour les enfants âgés de plus de 3 ans, nous tenons compte de leur scolarisation et du rythme hebdomadaire qu'ils vivent, aussi nous leur proposons des activités leur permettant de se détendre : activité en extérieur : jardin, sortie spectacle... ou différentes de celles de l'école : déguisement, maquillage...

REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur dont le texte est donné en annexe est distribué aux parents lors de l'inscription de l'enfant.

Ce règlement est mis à jour en fonction des évolutions des dispositions qui régissent la structure d'accueil